VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 89

du 21 septembre 2022

COMMUNE DE CUGNAUX
Département de la Haute-Garonne

L'an deux mille vingt-deux, le 21 septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUGNAUX étant assemblé en session ordinaire, en salle Camus, après convocation légale, sous la présidence de M. Albert SANCHEZ, Maire.

Étaient présents : MM : SANCHEZ, ARTERO, DOURY, FAGET, GOUDAL, LIMONDIN, BRUN, JEANBON, SOCA, SENDRA, SUDRE, BERHO, TEILLAIS, AMMAR, KARMANN, BENA, LEFEBVRE, ROURE, ANDREU-SEIGNÉ, BAR, BESNEHARD, FAURE, BURTIN, HANDSCHUTTER, EL BAHLAOUI, LYORET.

Absents ayant donné procuration :

- Mme Maryse DROUILLET donne procuration à Mme Muriel LIMONDIN
- Mme Amélia VALES donne procuration à M. Albert SANCHEZ
- Mr Agapito SILVEIRA donne procuration à Mme Dorine BENA
- Mr Mathieu LAGOUTE donne procuration à Mme Florence BRUN
- Mme Nathalie DOUCHET donne procuration à Mme Marie Laure BURTIN
- M. Michel AUJOULAT donne procuration à M. Frédéric BAR

Absents :
- M. Yoann ESCABASSE

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, ayant obtenu la majorité des suffrages, Mme Dorine BENA a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Date de convocation : 15 septembre 2022
Date de mise en ligne sur le site internet de la Commune de la délibération : 27 septembre 2022
Nombre de Conseillers en exercice : 33
Nombre de Conseillers présents : 26

Votants :

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Objet : Vœu des élus de la majorité pour un accord sur une 1ère phase du RER toulousain avec des avancées concrètes

Vœu proposé par l'association transpartisane et indépendante «Rallumons l'Étoile !» qui promeut la création d'un RER toulousain.

Proposition d'une approche pragmatique et fédératrice sur la base d'un RER cadencé à la demi-heure de 5h à minuit avec des avancées par étapes d'ici 2029

1. Une approche en deux phases pour débloquer le projet de RER

- **Les difficultés de déplacements continuent de s'aggraver dans Toulouse et sa périphérie**(1,3 million d'habitants au total). Les bouchons n'ont pas disparu avec la crise sanitaire.L'inflation renchérit le coût de la vie. Et la Zone à Faibles Émissions (ZFE) va exclure d'ici début 2024 des centaines de milliers de véhicules d'une grande partie de Toulouse. De nombreux habitants et entreprises sont donc insatisfaits de leurs déplacements aujourd'hui et très inquiets pour l'avenir.
- **Il y a un vrai risque que le RER toulousain doive attendre 5-6 ans avant de se traduire par des avancées concrètes,** malgré un large consensus transpartisan et le lancement, par la Région Occitanie et l'État, d'études sur un RER cadencé au quart d'heure à l'horizon 2040.
- **A Bordeaux et à Strasbourg, les RER métropolitains deviennent des réalités** avec des projets pragmatiques (réalisation par étapes en commençant par optimiser l'existant) et partenariaux (portage conjoint par la Région et la Métropole).
- **Sur les mêmes bases, une 1ère phase d'un RER toulousain, cadencé à la demi-heure de 5h à minuit, paraît réalisable d'ici 2029** par étapes pour des coûts relativement raisonnables(en investissement et en fonctionnement), compatibles avec le financement de la 3ème lignede métro.
- **Une telle amélioration de l'offre représenterait déjà une révolution** pour les habitants et les entreprises de la grande agglomération toulousaine.
- **Cela permettrait aussi préparer sereinement une 2ème phase (2030-2040) plus complexe** en se donnant du temps pour étudier et discuter des différents scénarios possibles pour un RER cadencé au quart d'heure d'ici 2040.

2. Un premier scénario exploratoire pour illustrer la démarche proposée

- **Un scénario exploratoire pour ouvrir la discussion** qui pourrait être approfondi et qui n'exclut pas d'autres scénarios possibles.

- **Un projet global de desserte pour une agglomération multipolaire** irriguée par un système des mobilités structuré autour du métro et d'un RER cadencé à la demi-heure, avec une tarification intégrée, des réseaux de bus coordonnés et un système «train+vélo» performant.
- **Une réalisation par étapes** avec des avancées concrètes et progressives d'ici 2029.
- **L'utilisation d'une boîte à outils, éprouvée partout en Europe**, pour rendre possible ce projet de desserte: exploitation à coût marginal, optimisation du matériel roulant et du réseau actuel, améliorations ponctuelles de la capacité du réseau et plan gares.

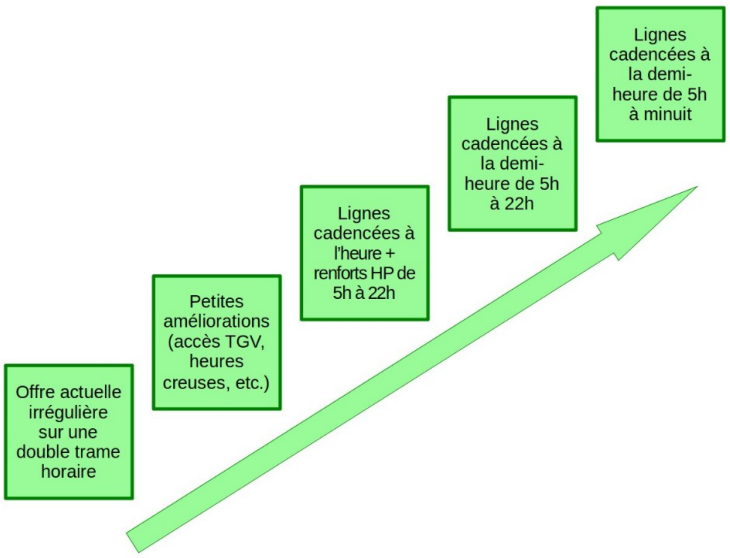

3. Le vœu d'un accord rapide pour mettre enfin le RER sur les rails

- **Un accord semble possible sur un projet partagé par les principaux acteurs (Région,Tisséo, État, SNCF)** en concentrant les réflexions ces prochains mois sur une telle 1ère phase.
- **Le nouveau Contrat Plan Etat-Région (CPER) 2023-2027 et la nouvelle convention TER en discussion pourraient alors être des leviers** permettant des avancées concrètes et progressives.
- *Compte tenu des difficultés de déplacements des habitants et des entreprises de l'agglomération toulousaine (bouchons, pollution, inflation, ZFE),* ***nous faisons le vœu que tous les acteurs, chacun dans leur rôle, s'engagent pour trouver un accord sur un projet de RER bénéfique pour tous.***

Vu les propositions d'amendement en séance de M. ANDREU-SEIGNE, le Conseil Municipal :

- Demande au Conseil départemental de participer au financement du RER toulousain,

- Est attaché à l'axe prioritaire Muret – Matabiau.

Entendu l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE les amendements ci-dessus mentionnés,**
- **ACCEPTE le vœu amendé des élus de la majorité pour un accord sur une 1ère phase du RER toulousain avec des avancées concrètes.**

Pour extrait conforme

Le Maire,

Albert SANCHEZ